

OFFRE DE FORMATION

Diagnostics de sécurité sur les passages à niveau



en distanciel

Matinées des 9,
10 et 11 juin 2026

Plateforme
mes.formations.cerema.fr

Votre texte de paragraphe



Les passages à niveaux (PN) sont les points de rencontre entre une voie ferrée et une route dont la gestion relève de modes très différents et représentent en conséquence des zones à forts risques.

La circulaire du 11 juillet 2008 relative à la sécurité des PN a permis le lancement d'une campagne de diagnostics de sécurité dans le but d'évaluer les risques et d'étudier des pistes d'amélioration pour la sécurité au niveau des passages à niveau.

Le 3 mai 2019 un plan d'action national de la sécurisation des passages à niveau a été émis par la Ministre des transports (plan Borne).

Le 24 décembre 2019, la LOM (loi d'orientation des mobilités) impose la réalisation par le gestionnaire de voirie, en coordination avec le gestionnaire ferroviaire, du diagnostic de sécurité routière des passages à niveau.

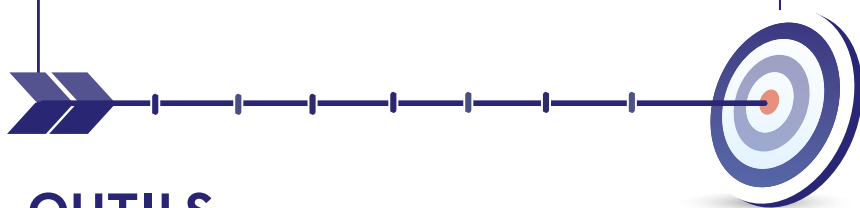
Pour compléter ces changements, dans le but de répondre à la demande indiquée dans le plan d'action national, le document de diagnostic et sa méthodologie ont été mis en place à travers le décret du 6 avril 2021 puis de l'arrêté du 3 mai 2021.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Renseigner le document de diagnostic de sécurité des PN
- Connaître et évaluer les informations liées à la sécurité routière au niveau du PN (visibilité, lisibilité, prises en compte des modes actifs, etc.)
- Pouvoir émettre des propositions de pistes d'actions en réponse aux défauts constatés



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Utilisation de la plateforme mesformations.cerema.fr :
 - Mise à disposition d'un module sur la signalisation d'une durée 2 heures, à réaliser en asynchrone préalablement à la formation en distanciel
 - Mise à disposition des supports téléchargeables et des questionnaires à réaliser
- Présentation et retours d'expériences
- Mise en situation par la réalisation d'une inspection à travers une visite terrain virtuelle

PUBLIC

L'offre de formation s'adresse aux auditeurs chargés d'effectuer des diagnostics de sécurité au niveau des passages à niveau.

Il peut s'agir des gestionnaires de voiries au niveau des collectivités ou agglomérations, tout comme des bureaux d'études pouvant effectuer ces diagnostics.

NIVEAU PRÉ-REQUIS

Aucun.

Des connaissances ou expériences routières (réglementation, géométrie, signalisation et sécurité routière) sont un atout.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Dispositif d'évaluation des acquis sous forme de quiz

FRAIS D'INSCRIPTION

750 € HT par stagiaire (TVA à 0%)

DURÉE

2 HEURES
de module asynchrone
+ 1,5 JOUR
répartis en 3 matinées



PROGRAMME



- 09h00 **Accueil, présentation des participants et du programme de la formation**
- 09h20 **Éléments de cadrage, enjeux et problématique**
- 10h20 **Présentation de la grille d'inspection**
- 12h00 *FIN DE LA PREMIÈRE MATINÉE*

- 09h00 **Présentation virtuelle d'un Passage à Niveau (PN 9 : Aix-les-Milles)**
- 09h30 **Echanges sur l'inspection du passage à niveau**
- 10h05 **Restitution du diagnostic du passage à niveau**
- 12h00 *FIN DE LA DEUXIÈME MATINÉE*

- 09h00 **Introduction aux pistes d'actions**
- 10h40 **Exemple spécifique sur le PN inspecté virtuellement**
- 11h30 **Evaluation des acquis, bilan de la formation**
- 12h00 *FIN DE LA FORMATION*



LES ATOUTS DU **CEREMA**

- Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens) ;
- De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales ;
- Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

COORDINATION DE LA FORMATION

Mélanie D'AURIA LLEXA

Cheffe de projet sécurité infrastructures et aménagements
Cerema Territoires et Villes

INFORMATIONS ET INSCRIPTION



formation.catalogue@cerema.fr



www.cerema.fr



CeremaCom



Cerema

